

INFORMATIONS RELATIVES À LA DEMANDE

Veillez cocher la ou les cases correspondant à votre demande :

- le navire dispose d'un PME de droit en remplacement du navire identifié p.1
- cette demande est accompagnée d'une proposition de navire(s) donneur(s)

VOS DROITS : MENTIONS LÉGALES

Conformément à l'article R921-22 du code rural et des pêches maritimes, le silence gardé par l'autorité administrative, pendant un délai de deux mois, sur une demande d'autorisation de pêche vaut décision de refus.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services compétents du lieu de dépôt de la demande.

Conformément à l'article R921-14 du code rural et de la pêche maritime, la réservation des capacités, si elle est acceptée, ne pourra excéder une période de validité de : 3 ans pour les navires d'une longueur hors tout supérieure à vingt-cinq mètres ou deux ans pour les navires d'une longueur hors tout inférieure ou égale à vingt-cinq mètres concernant les opérations de construction de navires ; deux ans pour les navires de plus de 25 mètres ou 1 an pour les navires de 25 mètres et moins concernant les opérations d'augmentation de jauge ou de puissance et de 6 mois concernant les autres cas. Cette durée de validité commence à courir à compter de la date de délivrance du permis de mise en exploitation. Passé ce délai, la réservation est réputée caduque.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR : ARMATEUR DU NAVIRE OU SON REPRÉSENTANT

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature (et cachet pour les sociétés) :

VISA DE L'ORGANISATION DE PRODUCTEURS DONT DÉPEND LE NAVIRE DEMANDEUR OU DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL/INTERDÉPARTEMENTAL DES PÊCHES SI LE NAVIRE N'EST PAS ADHÉRENT À UNE OP

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Président, Directeur, de : _____

- Émet un avis favorable et certifie que les possibilités de pêche de l'organisation permettent l'exploitation de ce navire dans la pêcherie visée.
- Émet un avis défavorable au motif ci-dessous :

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature et cachet :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES PÊCHES MARITIMES – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

DATE DE RÉCEPTION : ___/___/___ ; DATE DE SAISIE SISAAP : ___/___/___ ; N° DOSSIER : _____